Commune de
Hengoat

Département des Côtes d'Armor

REEVALUATION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET PAYSAGER

2011

Les communes du Patrimoine
Rural de Bretagne
13 rue Jean Jaurès
cs 36 841
35768 Montgermont

Chargée de l'étude :
Laurence Marquet

Le label

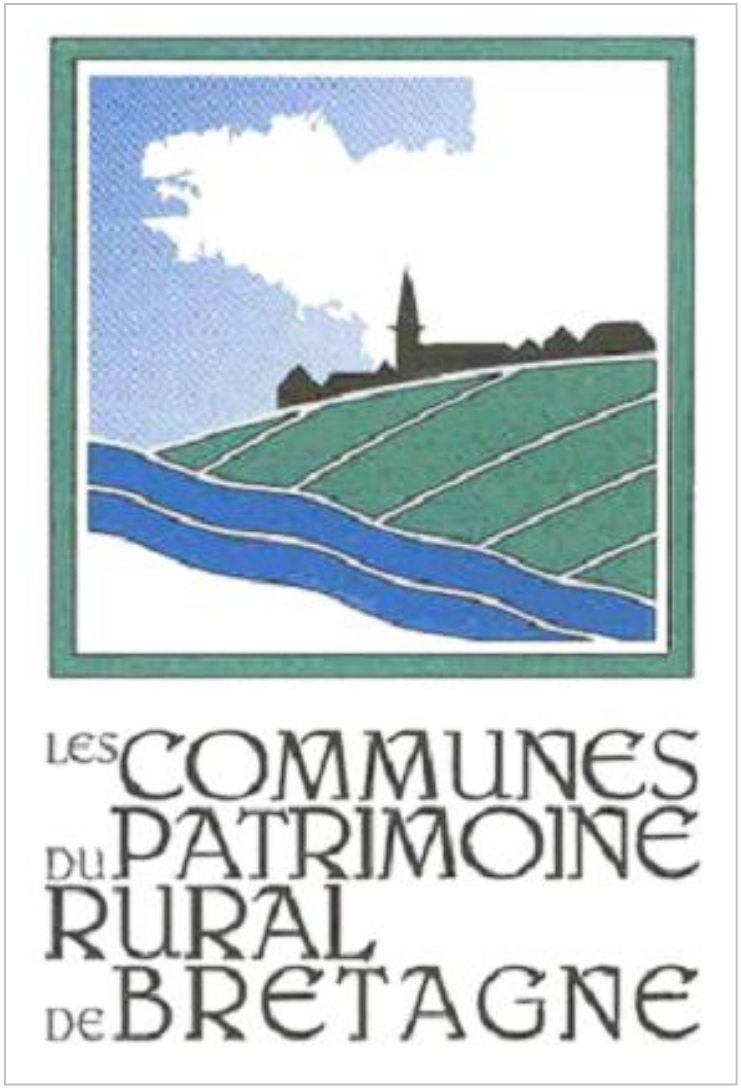

La commune de Hengoat a obtenu le label « Communes du Patrimoine Rural de Bretagne » en juillet 2003.

Le label des « Communes du Patrimoine Rural de Bretagne » tient compte de l'existence d'un patrimoine architectural, paysager, ethnologique et historique permettant de comprendre le pays et ses habitants.

Pour cela ce bâti ancien doit être représentatif de l'habitat d'époques, de fonctions et de techniques différentes, en état d'origine ou proche de cet état, et dont l'évolution n'a pas gommé les particularismes.

Le présent rapport d'étude a pour objet l'analyse du patrimoine architectural et paysager de la commune de Hengoat

Il est établi dans le but d'apprécier et de préserver la qualité de ce patrimoine.

Réévaluation du label

Réévaluation du label

Une journée de réévaluation du patrimoine architectural et paysager a été organisée :

Le 11 octobre 2011

- En présence de M. Jegou, le maire ; Mme Dagobert, adjointe, Mme Leroux, conseillère, Mme Grandjean, conseillère et Mme Jégou. ;
- Avec des membres du CTSL : Mlle MARQUET (CPRB).

Le 21 mars 2012, le Comité Technique et Scientifique du Label a émis un avis favorable pour le renouvellement du label. Une attention toute particulière est demandée à la commune sur la sensibilisation de la population à la sauvegarde du bâti.
Cet avis a été validé par le Conseil d'Administration de l'association CPRB le 21 avril 2012.

La commune de Hengoat

Localisation

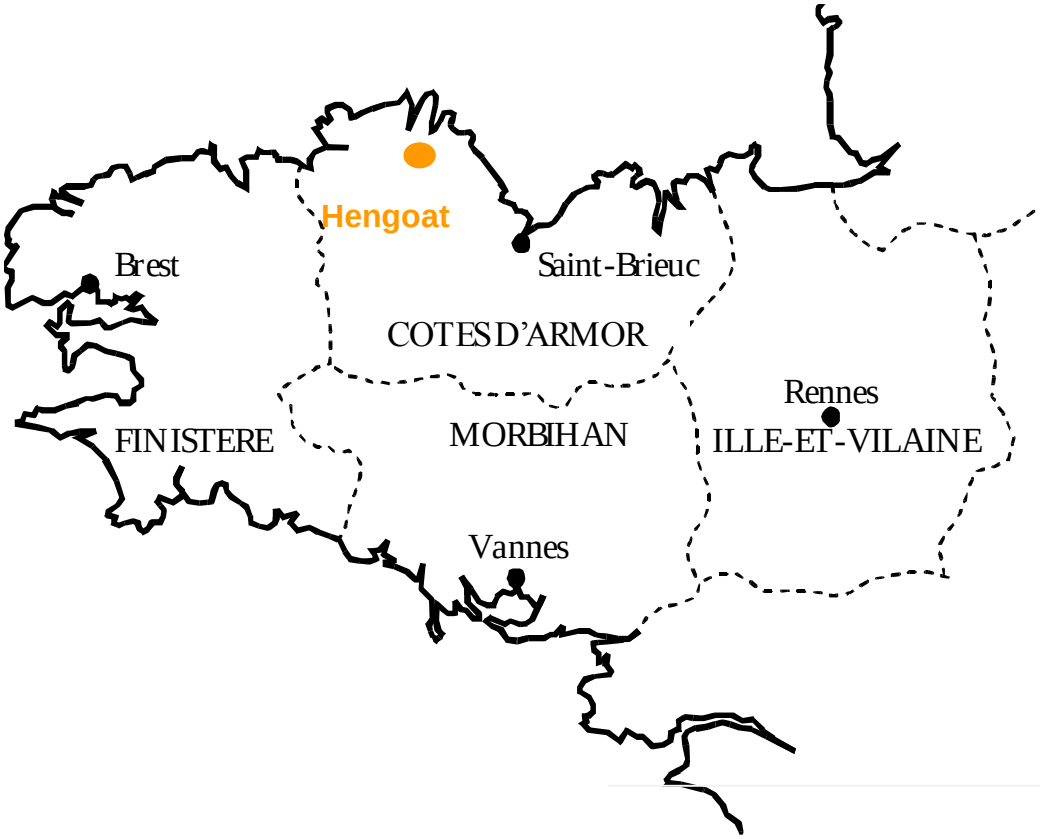

La commune de Hengoat a été labellisée « Communes du Patrimoine Rural de Bretagne » en juillet 2003.

Elle se situe au nord ouest du département des Côtes d'Armor.

Elle appartient au canton de La Roche-Derrien à la communauté de communes du Pays du Pays Rochois.

La commune appartient au Pays Touristique du Trégor-Goëlo.

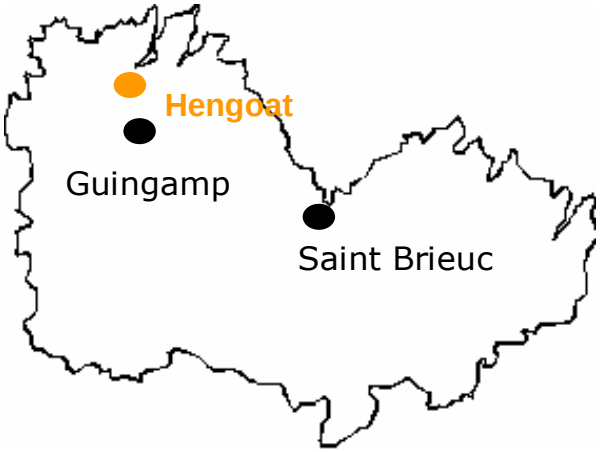

Caractéristiques

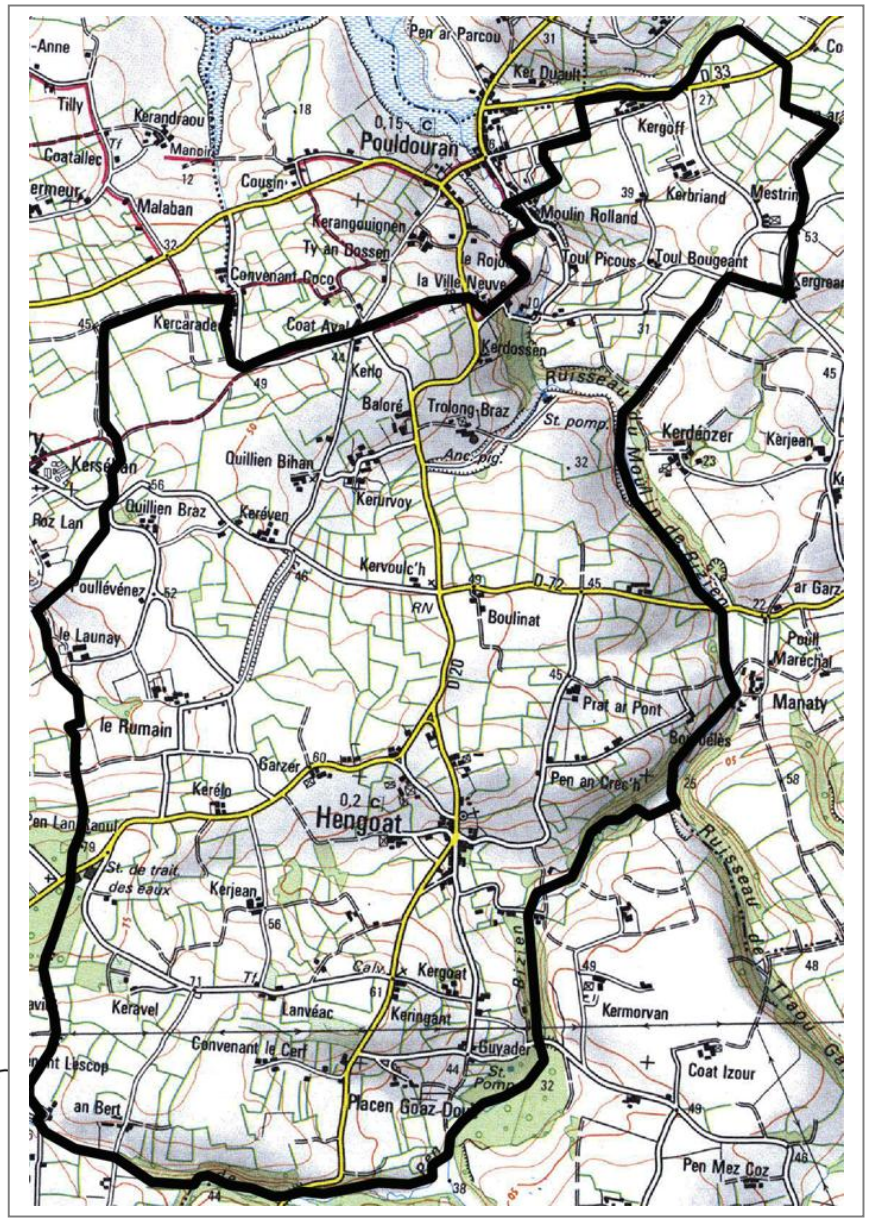

Superficie :

. 619 hectares

Population :

. 215 habitants (recensement 2008)

Activité :

. Agriculture (élevage (bovins, lait et viande, primeurs)

Commerce :

. Pas de commerces

Service :

. Pas de services

Document d'urbanisme :

. Pas de document d'urbanisme

Monument historique :

. Le calvaire de Keringan classé MH 23 novembre 1970

Sauvegarde et mise en valeur du patrimoine bâti et paysager

Les actions de sauvegarde

Site de Convenant Diuzet – Fontaine et routoirs

Calvaire de Keringant

Embellissement par les végétaux dans le bourg

LE BATI ANCIEN

▫ **Règlements d'urbanisme:**

- La commune n'a pas de document d'urbanisme (en vigueur le Règlement National d'Urbanisme). Pas de projet actuellement.

- Un périmètre de protection de 500m sont appliqués autour de :
  - Le calvaire de Keringant classé Monument Historique (dans la campagne).

▫ **Les opérations de restaurations ou d'aménagements publics réalisés ou en projet :**

- Restauration du site de Convenant Diuzet (routoir, fontaine), du site de Traon Dour (routoir, lavoir, fontaine, puits) ;
- Restauration du calvaire de Keringan;
- En cours : l'étude de faisabilité pour la restauration du presbytère en logements (Communauté de communes) ; projet annulé depuis.
- En projet la restauration de la porte de l'église ;
- En projet l'acquisition et la restauration du calvaire de Kervoulc'h et le pigeonnier de Trolong Bras.

▪ LE PAYSAGE

▫ **Les actions particulières concernant le paysage :**

- La commune n'a pas été remembrée;
- Actions du bassin versant dont la reconstruction de talus plantés;
- Participation à l'opération Bourg-jardin (visite technique le 15 janvier 2010).

Travaux de restauration avec une aide des CPRB

PRIVEES :

Année	Propriétaire	Lieu	Menuiseries
Pas d'opérations			
Travaux non réalisés			
2009	Thomas Simon	Trolong Bihan	Abandonné par le propriétaire
2009		Penn an Coat	Refus

PUBLIQUES :

Année	Travaux
	Restauration de la croix de Keringant
2006	Site de Traou Dour
2008	Réalisation d'un circuit du patrimoine

Les actions de développement touristique

Livret d'accompagnement du circuit d'interprétation

Gîte – Le Rumain

Vue de l'église

- **Les outils d'information et de promotion**
  - Office du tourisme du Pays Rochois ;
  - Point d'informations touristiques à la mairie ;
  - Dépliant du sentier d'interprétation du patrimoine, de la Route du lin et chemin des VTT.

- **Les associations**
  - Association « Remue village ».

- **Les équipements culturels, lieux d'attraction et animations**
  - **Les sites**
  - L'église paroissiale Saint-Maudez ;
  - Les sites de Convenant Diuzet et Traon Dour ;
  - Les talus.

  - **Les animations**
  - Visites De l'église ;
  - Les animations du Pays Touristique et du Syndicat de la Toile de lin ;
  - Le Pardon de Saint-Maudez réunissant 80 à 100 personnes.

  - **Les activités**
  - Le sentier d'interprétation « Baladenn gant al Logodenn » ;

- **L'accueil touristique**
  - 2 gîtes (Le Rumain et au bourg);
  - 1 camping privé près du bourg (Pen Ar Coat).

- **Les projets de développement culturel**
  - Projet de sortie découverte des végétaux sur le sentier.

- **Les journées du patrimoine de pays et européennes**
  - Visites de l'église ;
  - Ouverture du moulin à teiller le lin au Moulin Rolland.

Bilan du CTSL
Critères quantitatifs
- Le Bourg de Hengoat

Intérêt architectural*

Nord

43 éléments bâtis ont été recensés, 26 sont retenus dans le cadre du label, soit 0,4%. La moyenne de la qualité architecturale est de 2.4/5.

Ils sont classés selon leur intérêt architectural :

	Intérêt	Quantité	%
	Exceptionnel	0	
	Remarquable	1	
	Très intéressant	4	
	Intéressant	4	
	Moindre intérêt	17	
	Total retenus	26	**60,4**
	Non retenus	17	**39,6**
	Total	43	

* Selon les critères du label

Secteur sud du bourg

Aperçu du bâti

1

2

3

4

5

6

7

8

9

Secteur sud du bourg

Aperçu du bâti

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

Bilan du CTSL
Critères quantitatifs
- Les villages de Hengoat

Classement des villages

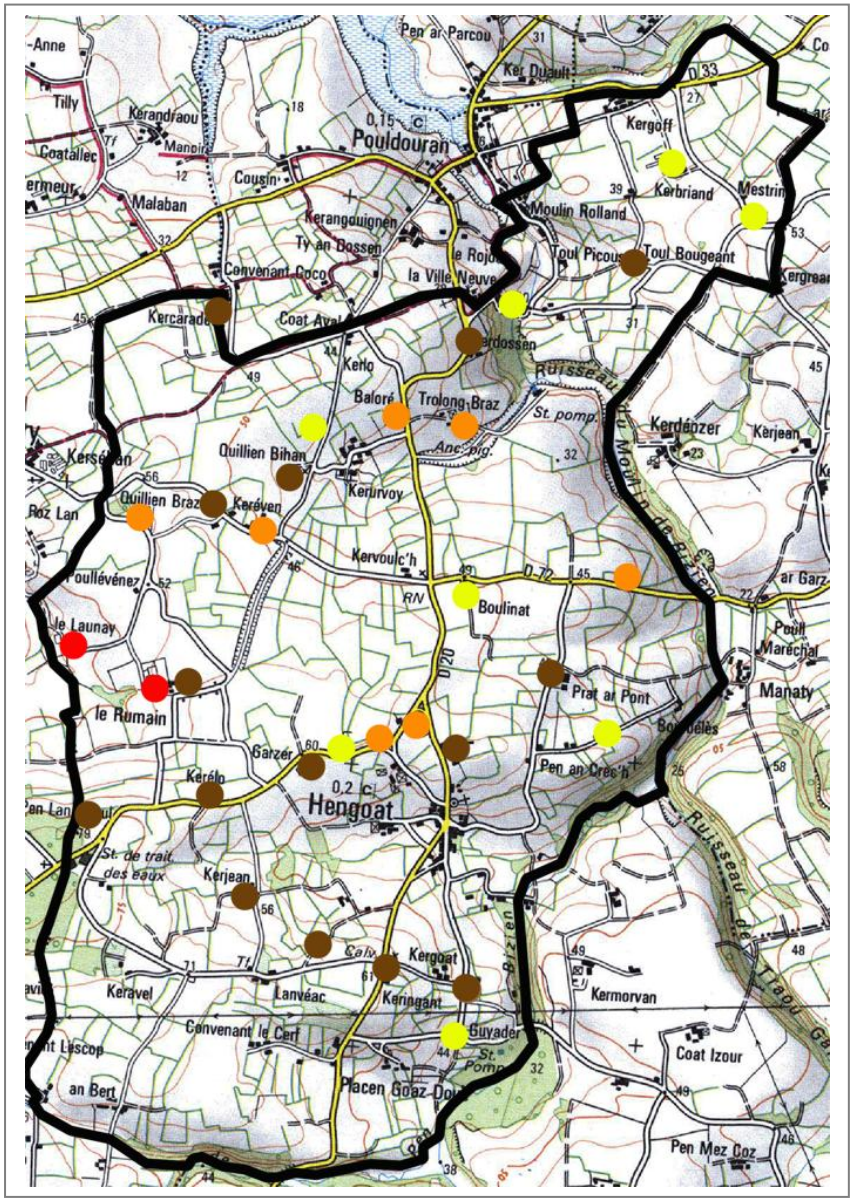

32 villages sont retenus dans le cadre du label « Communes du patrimoine rural de Bretagne » sur les 56 que comptent la commune soit 57,1 % du territoire. La moyenne de la qualité architecturale est de 2,5/5.

Ces villages retenus sont classés selon leur intérêt architectural :

Villages remarquables

. Le Launay
. Le Rumain

Villages très intéressants

. Baloré
. Bellevue
. Kereven Bras
. Kernevez
. Kergroas
. Quilien Bras
. Trolong Bras

Villages intéressants

. An Carzer
. Boulinat
. Guyader
. Kerbriand
. La Ville Basse
. Le Daniou
. Mestrinic
. Piambouch
. Trolong Bian

Villages de moindre intérêt

. Coz Keringant
. Goarisson
. Kercaradec
. Kerelo
. Keringan
. Kerjean
. La Métairie du Rumain
. Lerc'h Hervy
. Malabry
. Pen an Coat
. Pors Bras
. Prat ar Pont
. Quilien Bian
. Toul Bougeant

Villages non retenus

. An Allée Goat
. Convenant an bert
. Convenant hervy
. An Issue
. Bourdeles
. Croas an allée goat
. Keravel
. Kerdourec
. Kereven Bian
. Kergoat
. Kergoff
. Kerléo
. Kervoul'ch
. Lan Véac
. Convenant ar Cerf
. Losten Stang
. Moulin Rolland
. Pen an crec'h
. Piriou
. Placen Goas Doué
. Toul Piqou
. Vigodez
. Traon Dour
. Ti Stang

Villages Remarquables

- Le Launay
- Le Rumain

Le Launay

Localisation

Cadastre de 1835

Intérêt architectural

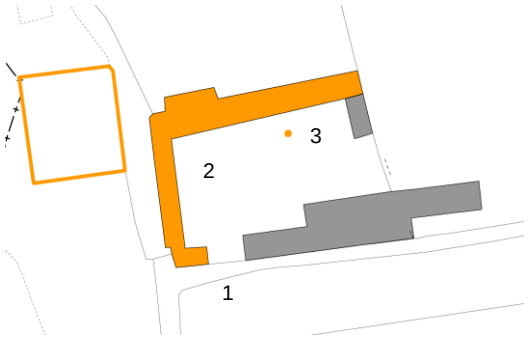

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Autre bâtiment non inclu

1

2

3

Le Rumain

Localisation

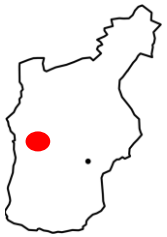

Cadastre de 1835

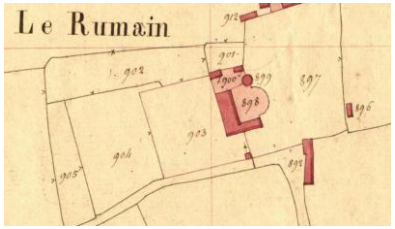

Intérêt architectural

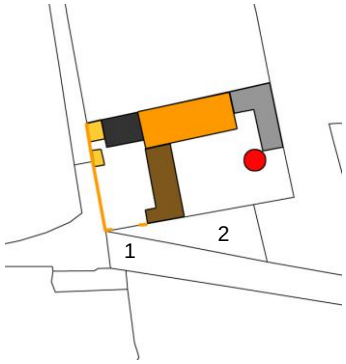

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Autre bâtiment non inclu

1

2

Villages Très intéressants

- Baloré
- Bellevue
- Kernevez
- Kereven Bras
- Kergroas
- Quilien Bras
- Trolong Bras

Balore

Localisation

Cadastre de 1835

Intérêt architectural

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Autre bâtiment non inclu

1

2

3

4

5

Bellevue

Localisation

Cadastre de 1835

Pas présent
sur le cadastre
de 1835

Intérêt architectural

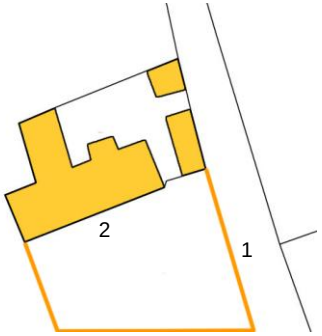

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Autre bâtiment non inclu

1

2

Kernevez

Localisation

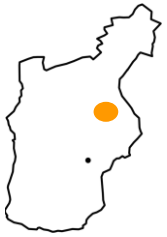

Cadastre de 1835

Intérêt architectural

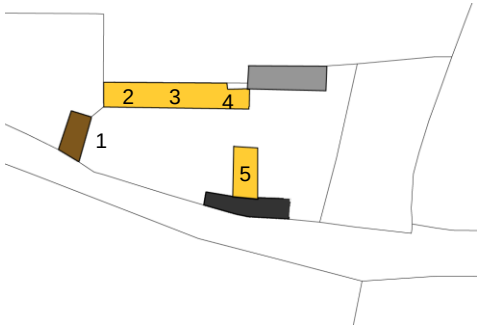

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Autre bâtiment non inclu

1

2

3

4

5

Kereven Bras

Localisation

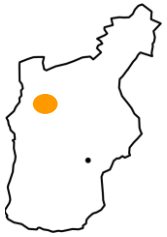

Cadastre de 1835

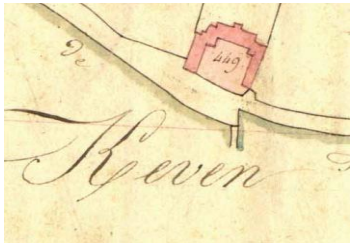

Intérêt architectural

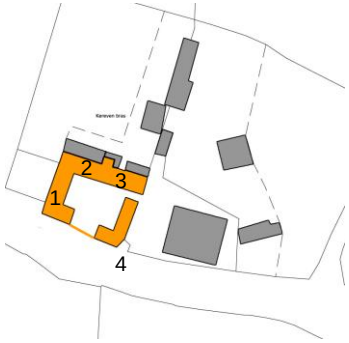

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Autre bâtiment non inclu

1

2

3

4

Kergroas

Localisation

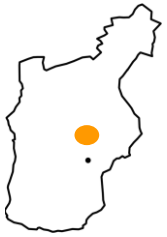

Cadastre de 1835

Pas présent sur le cadastre de 1835

Intérêt architectural

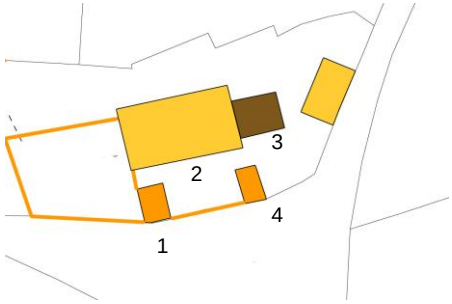

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Autre bâtiment non inclu

1

2

3

4

Quilien Bras

Localisation

Cadastre de 1835

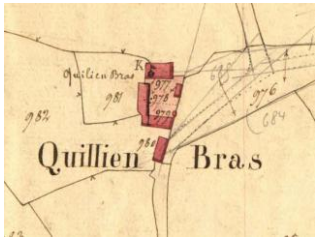

Intérêt architectural

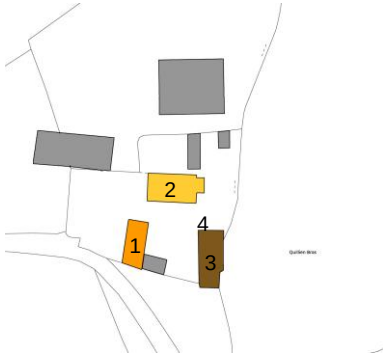

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Autre bâtiment non inclu

1

2

3

4

Trolong Bras

Localisation

Cadastre de 1835

Intérêt architectural

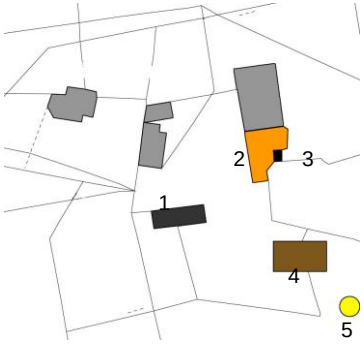

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Autre bâtiment non inclu

1

2

3

4

5

Villages Intéressants

- An Carzer
- Boulinat
- Guyader
- Kerbriand
- La Ville Basse
- Le Daniou
- Mestrinic
- Piambouch
- Trolong Bihan

An Carzer

Localisation

Cadastre de 1835

Intérêt architectural

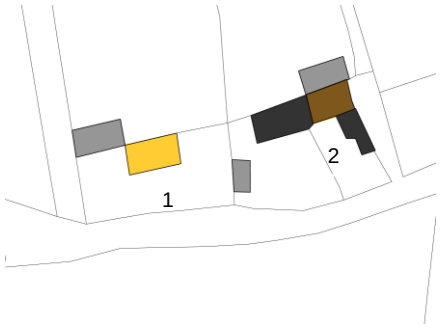

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Autre bâtiment non inclu

1

2

Boulinat

Localisation

Cadastre de 1835

Intérêt architectural

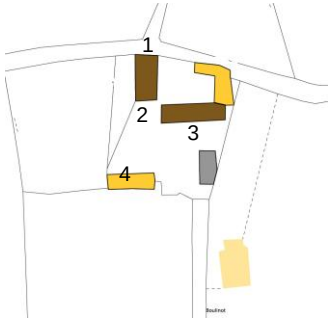

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Autre bâtiment non inclu

1

2

3

4

Guyader

Localisation

Cadastre de 1835

Intérêt architectural

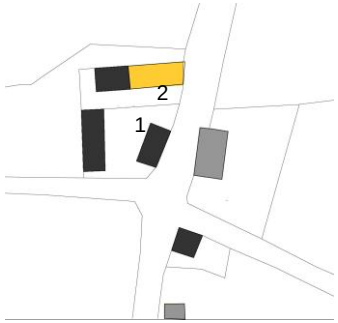

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Autre bâtiment non inclu

1

2

Kerbriand

Localisation

Cadastre de 1835

Intérêt architectural

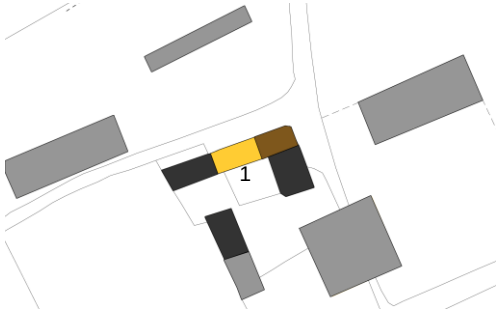

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Autre bâtiment non inclu

1

La Ville Basse

Localisation

Cadastre de 1835

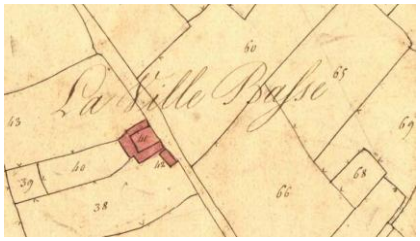

Intérêt architectural

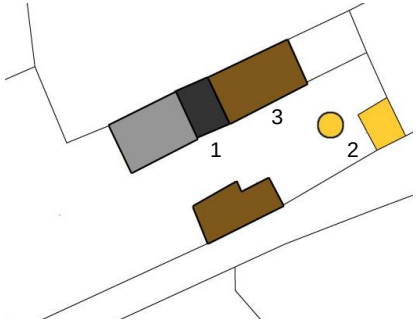

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Autre bâtiment non inclu

1

2

3

Le Daniou

Localisation

Cadastre de 1835

Intérêt architectural

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Autre bâtiment non inclu

1

2

3

Mestrinic

Localisation

Cadastre de 1835

Intérêt architectural

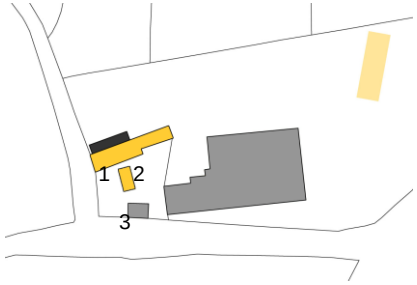

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Autre bâtiment non inclu

1

2

3

Piambouch

Localisation

Cadastre de 1835

Intérêt architectural

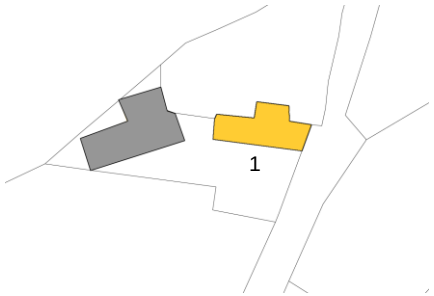

1

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Autre bâtiment non inclu

Trolong Bihan

Localisation

Cadastre de 1835

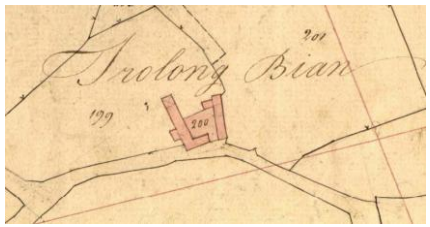

Intérêt architectural

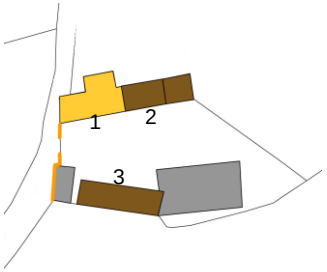

1

2

3

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Autre bâtiment non inclu

Village de moindre intérêt

- Coz Keringant
- Goarisson
- Kercaradec
- Kerelo
- Keringant
- Kerjean
- La Métairie du Rumain
- Lerc’h Hervy
- Malabry
- Pen An Coat
- Pors Bras
- Prat ar Pont
- Quilien Bian
- Toul Bougeant

Coz Keringant

Localisation

Cadastre de 1835

Intérêt architectural

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Autre bâtiment non inclu

1

2

Goarisson

Localisation

Cadastre de 1835

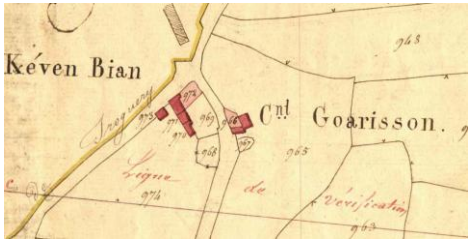

Intérêt architectural

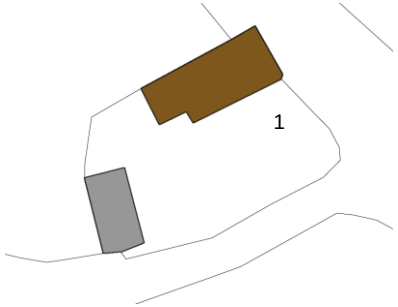

1

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Autre bâtiment non inclu

Kercaradec

Localisation

Cadastre de 1835

Intérêt architectural

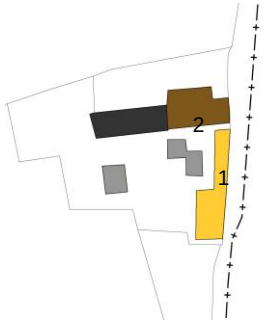

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Autre bâtiment non inclu

1

2

Kerelo

Localisation

Cadastre de 1835

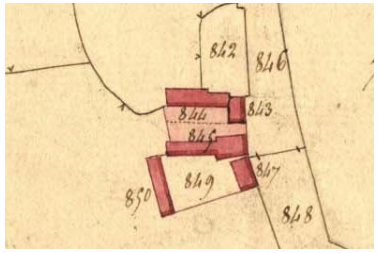

Intérêt architectural

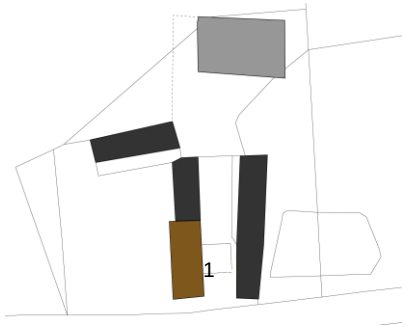

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Autre bâtiment non inclu

1

Keringant

Localisation

Cadastre de 1835

Intérêt architectural

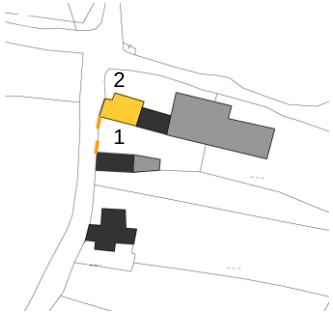

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Autre bâtiment non inclu

1

2

Kerjean

Localisation

Cadastre de 1835

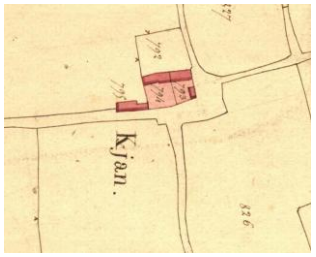

Intérêt architectural

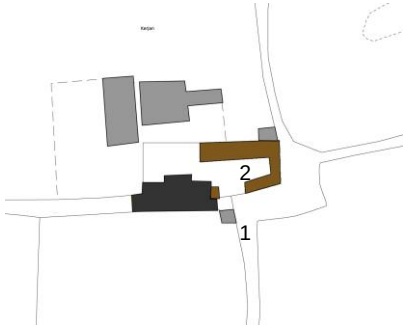

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Autre bâtiment non inclu

1

2

La Métairie du Rumain

Localisation

Cadastre de 1835

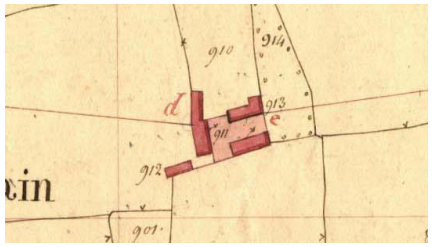

Intérêt architectural

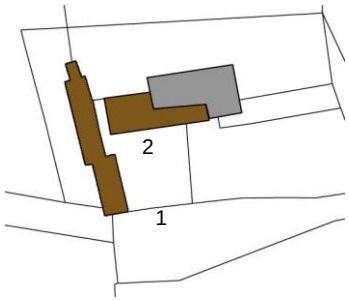

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Autre bâtiment non inclu

1

2

Lerc’h Hervy

Localisation

Cadastre de 1835

Intérêt architectural

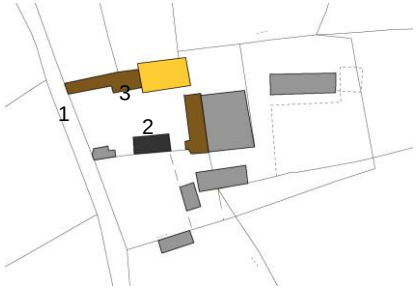

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Autre bâtiment non inclu

1

2

3

Malabry

Localisation

Cadastre de 1835

Intérêt architectural

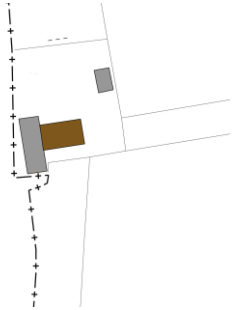

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Autre bâtiment non inclu

Pas de photos

Pen an Coat

Localisation

Cadastre de 1835

Intérêt architectural

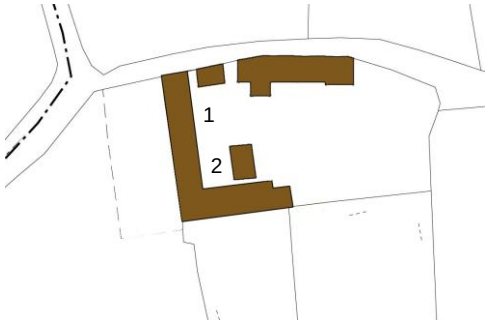

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Autre bâtiment non inclu

1

2

Pors Bras

Localisation

Cadastre de 1835

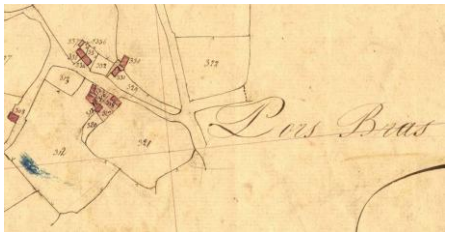

Intérêt architectural

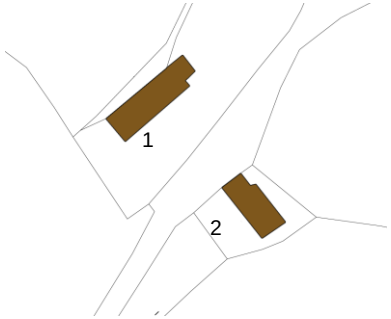

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Autre bâtiment non inclu

1

2

Prat ar Pont

Localisation

Cadastre de 1835

Intérêt architectural

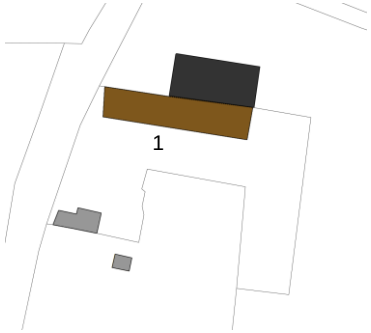

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Autre bâtiment non inclu

1

Quilien Bihan

Localisation

Cadastre de 1835

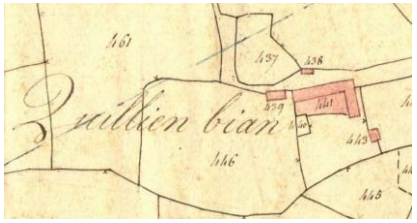

Intérêt architectural

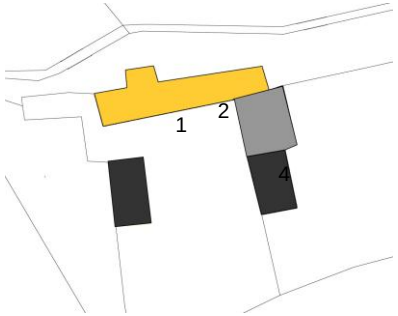

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Autre bâtiment non inclu

1

2

Toul Bougeant

Localisation

Cadastre de 1835

Intérêt architectural

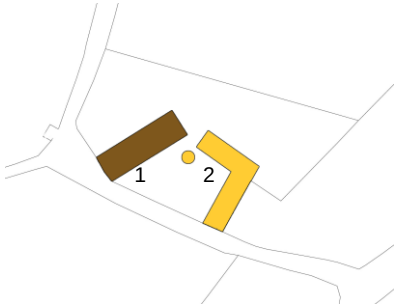

- Remarquable
- Très intéressant
- Intéressant
- Moindre intérêt
- Non retenu
- Autre bâtiment non inclu

1

2

Bilan du Comité Technique et Scientifique du Label Critères qualitatifs

Critères qualitatifs

CRITERES	Notes
Homogénéité de l'architecture	6/10
Qualité de l'urbanisme : homogénéité, densité, liaison espace public et privé, voirie, cheminement, végétalisation, mobilier,…)	6/10
Qualité des entrées de bourg et des entrées des villages	7/10
Intégration des constructions neuves au bâti existant	6/10
Préservation du paysage, diversité des milieux, mise en valeur	7/10
Une ambiance	6/10
Reflet architectural d'une histoire ou d'un contexte spécifique	3/5
Le développement de l'économie touristique : hébergement, commerces, équipements…	2,5/5
Volonté communale : projets de restauration, de mise en valeur, participation à la vie de l'association…	20/30
TOTAL	**63,5/100**

La note globale

Note globale des critères :

- La qualité du patrimoine du bourg 60,4/100
- La qualité du patrimoine des villages : 57,1/100
- Les critères qualitatifs : 63,5/100

Total : ***181/300***

Soit 60,3/100.

Remarques du Comité technique et scientfique du label

Kereven

L'état du bâti

Dans le bourg :
Des efforts ont été apportés dans le bourg au niveau du fleurissement. Cette action est à renforcer.
Au niveau de l'habitat, il est important de sensibiliser les habitants au respect des caractéristiques du bâti.

Dans les villages :
Des travaux ont été effectués depuis la labellisation de la commune mais il est à regretter qu'aucun dossier de demande de subvention n'ait été déposé au CPRB.

Trolong Bras

Les outils de sauvegarde du patrimoine bâti

Compte tenu de la présence de nombreux bâtiments anciens, vacant ou non, en mauvais état, il existe encore un potentiel de restauration. D'où l'urgence de se donner les moyens de maîtriser les futurs projets en insistant pour qu'ils respectent le caractère du bâti local.
Il est important de sensibiliser la population aux démarches administratives en matière d'urbanisme (déclarations de travaux, permis de construire) et aux aides du réseau des CPRB par le biais du bulletin municipal, la presse ou des réunions publiques.

Il est important d'imposer un contrôle rigoureux sur les travaux de restaurations à venir (respecter les proportions des ouvertures toujours plus hautes que larges, éviter le percement de grandes baies, les vérandas sur la façade principale, les appuis de fenêtres saillants en béton mouluré, les arêtes en plastique dans les angles des enduits, les enduits et joints à base de ciment et peints de couleur vive, les menuiseries PVC, les coffres de volants roulants …).

La commune, labellisée « Communes du Patrimoine Rural de Bretagne », devrait intégrer à son document d'urbanisme le cahier de recommandations architecturales du label. De plus, le recours à un architecte conseil est obligatoire avant toute réalisation de projets.

Keringan

La mise en valeur du patrimoine

La commune a fait des efforts concernant la mise en valeur du patrimoine par la mise en place d'un circuit d'interprétation du patrimoine, remise en état des sites de Traon Dour et de Convenant Diuzet.

Le développement touristique de la commune est à maintenir et à renforcer, notamment par des outils du réseau des CPRB (le bourg-jardin, aire de camping-car,…), mais aussi pour l'accueil (commerce, hébergement).

Bilan du Comité technique et scientfique du label

Exemples de ce qui est à éviter

Un bâtiment en pierre ne présente aucun intérêt architectural quand la façade a été modifiée par :

- Des ouvertures disproportionnées ; des velux non encastrées ;
- L'utilisation de matériaux à proscrire (ciment, pvc, etc.)
- Les clôtures maçonnées en agglo et portail en PVC blanc.
- Une façade cimentée et/ou peinte.

Murs cimentés

Coffre de volet roulant. Anachronisme par rapport à la date de construction de la maison

Eviter les piliers blancs trop artificiels

Mur cimenté

Problème d'intégration des panneaux solaires sur une façade ancienne

Voir le cahier de prescriptions architecturales

Exemples de bonne restauration:

- La façade n'a pas été modifiée ainsi que la pente de toit ;
- Utilisation des matériaux traditionnels (joints pleins à la chaux, menuiseries en bois peints en couleur (éviter le blanc).
- Pour enclore une parcelle il faut rester simple et discret (une haie avec des essences locales, une barrière en bois,…).
- un aménagement simple des rues.

Bon exemple de traitement de porte de grange

Bon exemple de barrière-portail

Annexes

CRITERES DE CLASSIFICATION SELON L'INTERET ARCHITECTURAL

ETUDE PAR BATIMENT

Bâtiment retenu par l'association :

Exceptionnel - ANTERIEUR A LA REVOLUTION

Note 5/5

- Unique ou rare
- Richesse et volonté esthétique dans le décor et l'ornementation
- Dans un état intact

Remarquable - ANTERIEUR A LA REVOLUTION

Note 4/5

- Ayant conservé son authenticité d'origine
- Proportion et mise en œuvre de grande qualité

Très intéressant - ANTERIEUR A LA REVOLUTION MAIS PLUS OU MOINS INTACT

Note 3,5/5

- Possédant un détail remarquable
- Pouvant être remarquable si restauré

Intéressant - REMARQUABLE TRANSFORME MAIS LISIBILITE CONSERVEE

Note 3/5

- Bâtiment du 19ème au début 20ème non transformé
- Respect des matériaux et proportions

Moindre intérêt architectural

Note 2,5/5

- Bâtiment du 19ème au début 20ème relativement intact
- Qualité correcte
- Pouvant être intéressant si restauré et mis en valeur

Bâtiment non retenu par l'association :

2/5 Architecture d'accompagnement de qualité médiocre (trop modifié)

1/5 Pavillon et bâtiment neuf

0/5 Elément défavorable

Chaque bâtiment d'un village fait l'objet d'une notation pour déterminer s'il est retenu ou non

Ensuite la moyenne de l'intérêt de tous les bâtiments est calculée pour déterminer si le village est retenu ou non (retenu à partir d'une moyenne de 2,5/5).

La commune est labellisée si au moins 50% de villages sont retenus.

Les prescriptions architecturales

Les travaux de restauration, d'aménagement ou d'agrandissement de bâtiments anciens doivent conserver le caractère architectural d'origine ou contribuer à le retrouver.

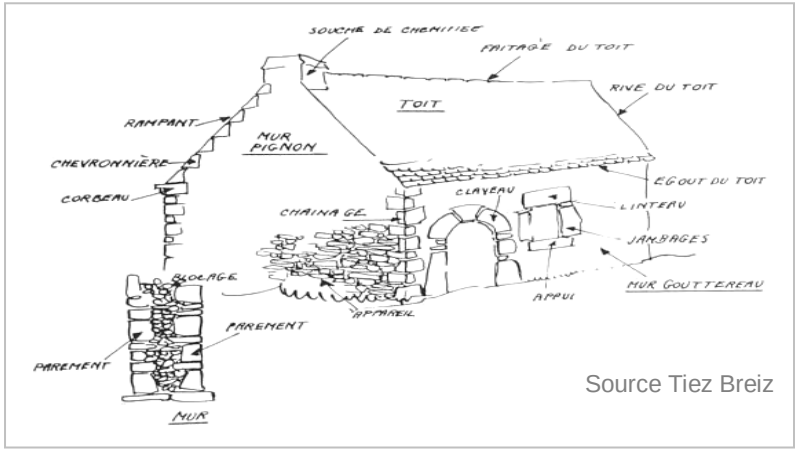

Source Tiez Breiz

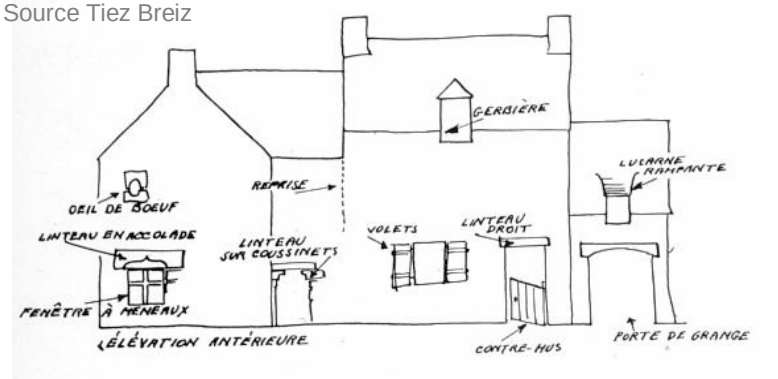

Source Tiez Breiz

Un peu de vocabulaire

Réhabiliter : Travaux d'amélioration ou de mise en conformité des normes en vigueur (électricité, chauffage, etc.)
Restaurer : Rétablissement d'un bâtiment ancien dans son état d'origine ou réparer pour remettre en état.
Rénover : Remettre à neuf.
Conserver : Maintenir dans son état actuel.

Avant d'engager les travaux

Avant d'entreprendre les travaux, il veut mieux réfléchir à un plan d'ensemble en conservant les éléments constitutifs de la maison (matériaux, menuiserie, volume, proportion,…). Pour ceci, il est nécessaire d'observer la maison, et de repérer d'autres maisons de la même époque, en état d'origine pour servir de « modèle » mais aussi d'analyser les besoins et les faire « cadrer » avec cette maison à restaurer.

Pour cette réflexion des organismes existent pour vous accompagner : CAUE, Tiez Breiz, Services Départementaux de l'Architecture et du Patrimoine, les architectes conseillers des Conseils Généraux.

Quelques conseils généraux

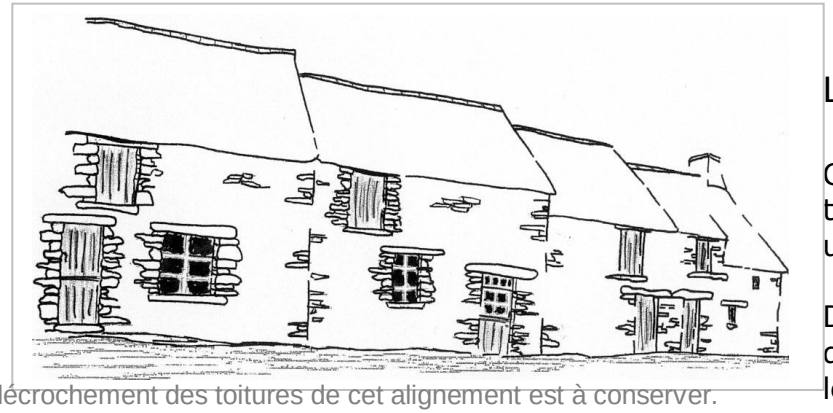

Le décrochement des toitures de cet alignement est à conserver.

Vocabulaire du toit

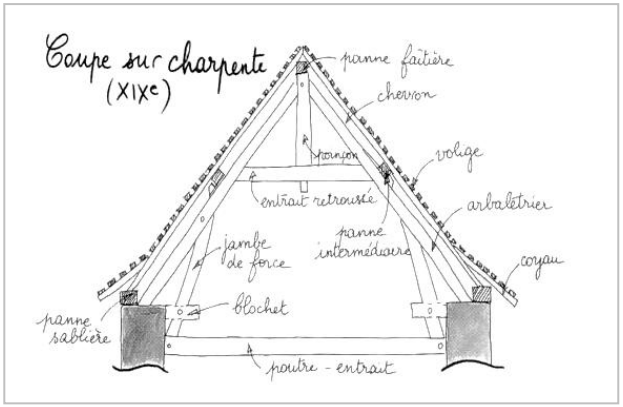

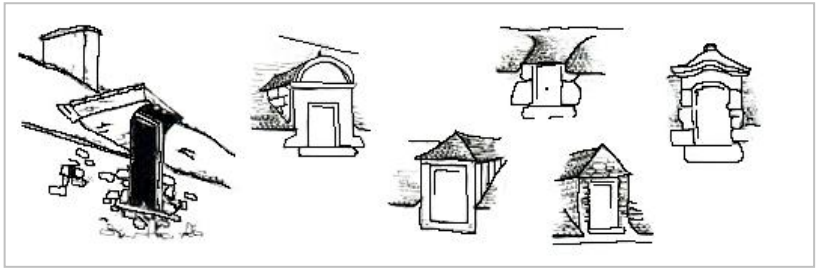

En Bretagne, les lucarnes se présentent sous différentes formes. Regarder celles des maisons anciennes qui vous entourent.

LA TOITURE

Conserver la volumétrie et la pente d'origine ainsi que les matériaux traditionnels (une exception concerne les mesures provisoires et urgentes de sauvegarde réalisées par des bâches ou des tôles).

Dans le cas d'un alignement de bâtiments avec des hauteurs de toiture différentes, lors de travaux il faut garder ce décrochement et non aligner les faîtages.

Les coyaux sont à conserver s'ils existent sur le bâtiment (pièce de bois rapportée en pied de chevron) car ils amènent un changement de pente à la partie basse du toit, servant à briser la force de l'eau de pluie.

Les ardoises seront choisies en fonction des traditions locales pour les bâtiments de même époque (dimension, couleur, modalité de pose).

Privilégier le faîtage en tuiles sans emboîtement et liée avec un mortier de chaux naturelle. Si un lignolet existe, conserver-le ainsi que les épis de faîtage.

Conserver les lucarnes anciennes. S'il est nécessaire d'en créer, les réaliser à l'identique en se référant à celles du lieu et en tenant compte de l'équilibre de la façade. Compléter au besoin l'éclairage naturel par des châssis de toit plus hauts que larges, posés encastrés et de préférence sur le versant opposé à celui portant les lucarnes.

Les souches de cheminées : si elles sont en bon état, conserver et consolider les avec un mortier bâtard et garder les couronnements en matériaux locaux d'origine. S'il faut les enduire, choisir un mortier de la couleur de la façade.

Différentes maçonneries, différents jointoiements

Un appareillage en moellons dont le jointoiement est préférable

Un appareillage serré nécessitant un léger jointoiement

Un appareillage très serré ne nécessitant pas de jointoiement

Joints ou enduits à la chaux naturelle

Bâtiment en terre

Les façades

Les matériaux de construction sont variés en Bretagne ce qui implique un savoir faire particulier pour la mise œuvre. Si une reprise de mur est nécessaire, utiliser le même matériau, dans les mêmes dimensions et avec des joints de même épaisseur que ceux d'origine.

RAVALEMENT : ENDUIT OU JOINT

Respecter la mise en oeuvre initiale en évitant de rendre apparente une maçonnerie prévue pour être enduite.

Les maçonneries à enduire : Les façades conçues pour être enduites présentent des encadrements de baies et des chaînages d'angle en saillie par rapport au nu de la maçonnerie. Eviter les surépaisseurs par rapport aux encadrements et chaînages. Préférer la finition talochée. Eviter la finition grattée provoquant une usure artificielle qui favorise l'accrochage des mousses et des salissures.
Les maçonneries à jointoyer : réaliser des joints pleins, au nu de la pierre (les joints creux favorisant les entrées d'eau dans les murs). Finition brossée/lissée.

Préparation de la maçonnerie: éviter le sablage et le lavage à haute pression, dangereux pour les pierres tendres, moulurées et pour les mortiers anciens. Préférer un brossage manuel à l'eau (sans pression) ou un sablage très léger n'attaquant pas la pierre. Ne jamais retailler la pierre.
Composition du mortier : n'utiliser que de la chaux naturelle (aérienne et hydraulique) et des sables de carrières ou similaires modernes. La couleur doit se rapprocher des mortiers d'origine. Le ciment est à proscrire.

Sur une maçonnerie en terre, les enduits au ciment qui présentent peu d'adhérence, sont aussi à proscrire totalement. Seuls les enduits à base de chaux aérienne, réalisés sans grillage et sans souci de trop grande rectitude sont adaptés au bâti de terre.

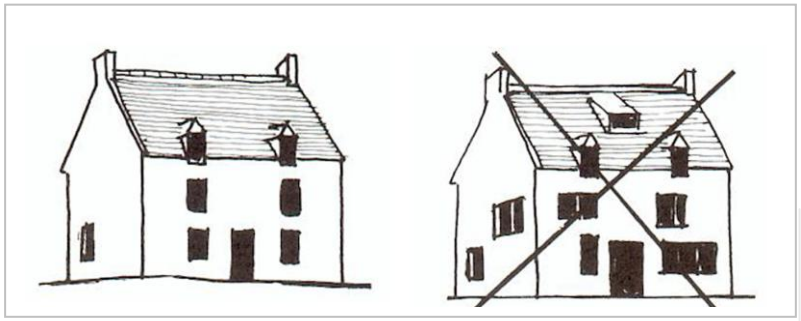

Préférer : Une façade ordonnée (respect de la symétrie, proportion)

Eviter : une multitude d'ouvertures aux proportions anarchiques

Une bonne restauration pour ce bâtiment du XVIIème siècle : la façade n'a pas été modifiée. Les ouvertures ont gardée leur proportion et pour éviter l'agrandissement ou la création d'ouvertures, des menuiseries d'un seul carreau ont été préférées.

LES OUVERTURES

Les ouvertures anciennes sont des rectangles en hauteur.

Si de nouvelles ouvertures sont indispensables, elles devront présenter des caractéristiques semblables à celles des ouvertures d'origine en respectant : les proportions et les dimensions (plus haute que large); la composition des façades ; les matériaux et leur finition (le béton, l'enduit ciment gris, les parements éclatés, les appuis saillants en ciment sont à proscrire).

Eviter de transformer la façade principale en accueillant de nouvelles ouvertures qui dénatureront la maison. Préférer leur création en pignon ou à l'arrière de la maison.

Sur les bâtiments en terre, les encadrements seront réalisés en bois par des « carrées » utilisées localement. Les reprises de murs seront effectuées avec une terre argileuse mélangée à de la balle d'avoine, de la paille courte, un peu de chaux, selon la technique observée sur les bâtiments existants. Eventuellement des rebouchages importants peuvent être réalisés par des briques enduites.

Les détails architecturaux comme les grilles sont à conserver.

LES MENUISERIES

Menuiserie ancienne : porte pleine en assemblage de planches

Les menuiseries anciennes :

Si les fenêtres, les portes et les contrevents sont trop vétustes pour être réparés, les menuiseries seront remplacées à l'identique, en bois, de préférence en essence du pays, en conservant la même disposition de vitrage qu'à l'origine sur l'ensemble du bâtiment (les matériaux plastiques, PVC ou aluminium sont à proscrire, ils sont prévus pour l'habitat neuf).
S'efforcer de garder une menuiserie différenciée pour la porte d'entrée (selon le modèle local).

Menuiserie de couleur bleu clair avec une porte d'un seul battant. Menuiserie pleine de la gerbière Barreau à la fenêtre

Les contrevents et volets :

Les coffres de volets roulants extérieurs sont à proscrire. En absence de contrevents, préférer des volets intérieurs. Si des contrevents existaient, choisir un type local et en fonction de l'habitat (pas de standard, pas de Z, etc.).

La couleur :

Pour une maison ancienne, la peinture à l'huile est à préférer au vernis car elle nourrit et protège le bois.
Eviter le banc pur, le vernis, les couleurs trop vives et préférer les couleurs traditionnelles utilisées dans le pays : vert, bleu, gris-vert, rouge lie de vin… Une astuce : observer la couleur des mousses sur les pierres de la maçonnerie, elle vous donnera une idée pour choisir la couleur des menuiseries.

Maison avec une façade en symétrie.

Adresses utiles et Remerciements

ADRESSES UTILES

CAUE 22
29 avenue des promenades
22 000 Saint Brieuc
Tél. 02 96 61 51 97
Fax. 02 96 52 01 70
Mail. Caue22@wanadoo.fr

COMITE DEPARTEMENTALE DU TOURISME
7 rue St-Benoît - B.P.4620
22 046 Saint Brieuc Cedex 2
Tél. 02 96 62 72 01
Fax. 02 96 33 59 10
Mail. armor@cotesdarmor.com

SERVICE TERRITORIAL DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE
2, rue Vicairie
22000 Saint-Brieuc
Tél. : 02 96 60 84 70
Fax : 02 96 60 84 79

TIEZ BREIZ Maisons paysannes de Bretagne
10 rue du Général Nicolet
35 200 RENNES
Tél. 02 99 53 53 03
Fax. 02 99 32 19 39
Mail : tiez-breiz@tiscali.fr
Site : www.tiez-breiz.org

FONDATION DU PATRIMOINE
7, Blvd Solférino BP 90714
35 007 Rennes Cedex
Tél. 02 99 030 62 30
Fax. 02 99 31 40 45
Mail. Delegation-bretagne@fondation-patrimoine.com

REMERCIEMENTS

A l'équipe municipale pour leur aide précieuse.

Aux habitants de la commune pour leur accueil.

Table des matières

Le label **1**

Le label 1
La réévaluation du label 2

La commune de Hengoat **3**

Localisation 4
Caractéristiques 5

Sauvegarde et mise en valeur du patrimoine bâti et paysager **6**

Les actions de sauvegarde 7
Les travaux de restaurations aidés par le biais des CPRB 8
Les actions de développement touristique 9

Bilan du CTSL, Les critères quantitatifs- Le bourg **10**

Intérêt architectural du bâti 11
Aperçu du bâti 12

Bilan du CTSL, Les critères quantitatifs- Les villages **14**

Classement des villages 15

Villages remarquables 16
- Le Launay *17*
- Le Rumain *18*

Villages très intéressants 19
- Balore *20*
- Bellevue *21*
- Kernevez *22*

- Kereven Bras *23*
- Kergroas *24*
- Quilien Bras *25*
- Trolong Bras *26*

Villages intéressants 27
- An Carzer *28*
- Boulinat *29*
- Guyader *30*
- Kerbriand *31*
- La Ville Basse *32*
- Le Daniou *33*
- Mestrinic *34*
- Piambouch *35*
- Trolong Bihan *36*

Villages de moindre intérêt 37
- Coz Keringan *38*
- Goarisson *39*
- Kercaradec *40*
- Kerelo *41*
- Kerigan *42*
- Kerjean *43*
- La Métairie du Rumain *44*
- Lerc'h Hervy *45*
- Malabry *46*
- Pen ar Coat *47*
- Pors Bras *48*
- Prat ar Pont *49*
- Quilien Bihan *50*
- Toul Bougeant *51*

Bilan du CTSL, les critères qualitatifs **52**

Les critères qualitatifs 53
La note globale 54
Les remarques du CTSL 55

Annexes **57**

Critères de classification du label 58
Les prescriptions architecturales 59
Adresses utiles et remerciements 64
Table des matières 65